



Communiqué de presse - Paris, le 8 février 2021

Le Family Office s'organise à l'international

Création de l'IFFO, International Federation of Family Office, pour accompagner l'écosystème du métier du Family Office à l'international

L'**AFFO** - l'Association Française du Family Office et l'**AIFO** - Associazione Italiana Family Officer **annoncent le lancement de l'IFFO - *International Federation of Family Office*, une fédération internationale regroupant les associations nationales de family office¹ de tous les pays, afin de contribuer au développement à l'international des activités de Family Office.**

L'objectif est de fédérer les associations professionnelles afin de donner un cadre pour privilégier les échanges et les partages entre elles et pour connaître et comprendre comment le métier de Family Office est exercé dans chaque pays.

Depuis de nombreuses années, l'AFFO part à la rencontre de ses homologues étrangers afin de mieux comprendre le mode de fonctionnement et les spécificités des family offices de chaque pays. Après New York, Singapour, Hong Kong, Londres, Francfort et Hambourg, l'AFFO s'est rendue en novembre 2019 à Milan pour échanger avec des family officers italiens. C'est à la suite de cette dernière rencontre, que l'AFFO et l'AIFO ont décidé de créer ensemble une fédération pour regrouper les associations de family offices existantes de chaque pays.

L'activité du métier de Family Office affiche, aussi bien en France qu'à l'international, un potentiel de développement très important. Cependant, on estime que peu de familles sont accompagnées par des mono ou multi family officers.

Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l'IFFO et de l'AFFO : « *Dans ce contexte actuel, les transmissions d'entreprises ou holding familiales sont plus fréquentes, et mettent en lumière la volonté des descendants de préserver et de pérenniser les actifs hérités. L'IFFO aura donc pour mission de faciliter et d'organiser à l'international les rapports des professionnels concernés par les activités de Family Office, et de conduire les relations avec les professions connexes ou voisines le tout dans l'intérêt des familles. Cette évolution permettra de mieux accompagner les familles entrepreneuriales dans leur développement* ».

Fadrique de Vargas Machuca, vice-président, co-fondatrice et directrice de l'AIFO Academy : « *Nous croyons en la diffusion à travers les pays, des valeurs partagés entre les membres fondateurs de l'IFFO. Dans cette perspective, des programmes de formations proposant des méthodologies et des solutions dédiées à la professionnalisation croissante du Family Officer sont des outils performants que l'AIFO utilise depuis 6 ans dans son programme Master in Family Office et que l'AFFO a également mis en place l'année dernière avec l'Aurep ; d'autres associations nationales futures membres de l'IFFO pourraient mettre en place le même type de formation* ».

¹ [Le Family Office a pour objectif de servir les intérêts patrimoniaux d'une famille ou de plusieurs familles dans une vision à long terme, grâce à des compétences multidisciplinaires. Véritable chef d'orchestre, il conseille et accompagne la famille dans la préservation de l'harmonie familiale et pour identifier, analyser, structurer et suivre ses attentes patrimoniales dans les domaines suivants : conseil immobilier, juridique et fiscal, formation, gouvernance familiale, planification stratégique ou philanthropie ainsi que des activités de gestion ou de supervision de gestion d'actifs cotés et non cotés. Il existe deux types de family offices : le mono-family office, dédié à la gestion exclusive du patrimoine d'une seule famille ; le multi-family office, au service de plusieurs familles].

L'objectif est aussi éventuellement d'inciter les family officers d'un pays de se regrouper pour créer une association nationale si elle n'existe pas.

L'IFFO facilitera et organisera les échanges entre les associations des différents pays afin de partager et de profiter de leurs expériences respectives sur la gestion de leur association, leurs ressources, les activités proposées à leurs membres.

Bernard Camblain, fondateur et président d'honneur de l'AFFO : « *A titre d'exemple, chaque année des membres experts de l'AFFO forment une commission pour approfondir et travailler sur des sujets clés dans l'objectif d'apporter un éclairage aux family Officers tels que la gouvernance familiale, la philanthropie ou l'immobilier... Le travail de ces commissions donnant lieu à la parution de livres blancs pourrait aussi inspirer les associations des autres pays* ».

Emanuele Giangreco Biancheri, secrétaire général de l'IFFO et responsable des relations externes de l'AIFO : « *L'IFFO se veut un lieu où les family offices et les familles pourront échanger sur des thèmes liés à la gestion du capital immatériel, comme l'identité familiale, l'héritage familial et l'éducation des générations futures, probablement l'actif le plus important de la fortune familiale* ».

Chaque association nationale qui le souhaite pourra adhérer à l'IFFO avec l'accord du conseil d'administration composé actuellement de 2 Français, 2 Italiens et 1 Anglais (voir sa composition à la fin du communiqué).

Il a été choisi de ne pas avoir d'exclusivité pour une seule association par pays.

Le Family Office, une profession en forte croissance dans le monde

La fortune des familles entrepreneuriales en constante croissance (+9% en 2019 - Cap Gemini) et le transfert des richesses aux générations futures dans les prochaines décennies estimées à 15TRn \$ (Economist IU) mettent en évidence le besoin de faire appel (ou recourir) à un family officer pour les accompagner dans les moments cruciaux de leur histoire, et servir leurs intérêts patrimoniaux comme la gouvernance, la transmission et la gestion des actifs familiaux..., dans une vision transgénérationnelle. Selon une étude récente (EY 2020), le nombre de family offices serait d'environ environ 10 000 dans le monde.

Perspectives et développement

L'IFFO visera à terme à développer des activités propres telles qu'une étude internationale sur le métier du Family Office : état des lieux et développement, croissance, tendances actuelles ; l'extension au niveau international du baromètre de l'AFFO réalisé chaque année (sondage d'opinion auprès de ses membres et des acteurs de l'écosystème du Family Office pour connaître les sensibilités des familles et des family offices dans leur choix d'investissement de l'année écoulée et de l'année à venir), et des rencontres entre les membres des associations nationales.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr

A propos de l'IFFO :

IFFO a été créée en octobre 2020 avec le statut d'association Loi française de 1901. Le premier Conseil d'administration compte 5 membres :

Deux membres français :

✓ **Jean-Marie Paluel-Marmont, président de l'IFFO (président de l'AFFO depuis 2012)**

Jean-Marie Paluel-Marmont a dirigé pendant 20 ans (jusqu'à 2013) une société familiale cotée, la Compagnie Lebon, spécialisée dans le capital-investissement, l'immobilier et l'hôtellerie. Il a commencé sa carrière dans la banque, en France et en Angleterre (CIC, SG Warburg & co, Directeur du département européen chez J Sebag & co). A partir de 1974, de retour en France, il dirige l'activité de gestion de fortune du Groupe Paluel-Marmont avec la Présidence de Paluel-Marmont Banque jusqu'à sa cession au Crédit National (devenu Natixis) en 1997. Jean-Marie Paluel-Marmont donne régulièrement des conférences sur les problématiques patrimoniales et d'investissement des family offices et des entreprises familiales.

✓ **Bernard Camblain, Trésorier de l'IFFO (fondateur et président d'honneur de l'AFFO)**

Après des études associant business, économie et sociologie, Bernard Camblain a réalisé l'essentiel de sa carrière dans la banque privée avant de se spécialiser dans le Family Office. Fondateur en 2001 de l'Association Française du Family Office, il a présidé l'association jusqu'en février 2009 et a été nommé à cette date Président d'honneur. Bernard Camblain a participé comme associé à la création en 2003 et au développement de Meeschaert Family Office dont il est maintenant vice-président du Conseil de Surveillance. Il est par ailleurs l'auteur de nombreux articles sur le family office et du livre « Family office et famille » paru en août 2008. De 2000 à 2013, il a également été Expert judiciaire en Finance agréé auprès de la Cour d'Appel de Paris, Il est désormais médiateur judiciaire agréé.

Deux membres italiens :

✓ **Fadrique de Vargas Machuca, Vice-présidente de l'IFFO (Vice-présidente et Responsable de l'Academia d'AIFO)**

Pendant plus de 20 ans, Fadrique de Vargas Machuca a accompagné des organisations internationales de premier plan, des cabinets de conseil et des institutions financières en tant que consultante et formatrice indépendante pour des missions visant à améliorer les compétences en communication, en résolution de problèmes et en leadership.

Son expérience dans la conception et la gestion de programmes de formation, combinée à ses capacités de gestion de projet, l'a amenée à rejoindre AIFO - Associazione Italiana Family Officer et à fonder l'AIFO Academy. En 2016, elle a été nommée vice-présidente de l'AIFO. Elle est actuellement professeure invitée à l'UCSC (Università Cattolica del Sacro Cuore) et à l'ISPI (Istituto Superiore di Politica Internazionale) où elle enseigne les techniques de communication à des étudiants diplômés et de premier cycle.

✓ **Emanuele Giangreco Biancheri, Secrétaire Général de l'IFFO (Responsable des Relations internationales d'AIFO)**

Emanuele Giangreco Biancheri est responsable des relations institutionnelles au niveau international. Associé co-fondateur de Family Strategy srl avec une expérience toute particulière sur les projets de gestion et transmission de patrimoine des entreprises familiales intergénérationnelles. Il a également été Senior Manager chez Arthur D. Little, un cabinet international de conseil en management qui associe stratégie, innovation et haute technologie

Un membre anglais :

✓ **Alex Scott, administrateur de l'IFFO**

Alex Scott est une figure réputée internationalement du family office depuis la création dès 1996 du family office Sandaire, un single family office dont les membres de sa famille lui ont confié la responsabilité. Il a développé Sandaire et l'a transformé en multifamily office jusqu'à sa cession en septembre dernier à Schroders, où il a été nommé Président de Schroders Global Family Office Services. Alex est directeur non exécutif de la société holding d'investissement de sa famille et de plusieurs sociétés privées. Il est administrateur du Grosvenor Estate (Duke of Westminster), président de Wheatsheaf Investments, cofondateur et co-life president de l'Institute for Family Business (Royaume-Uni), administrateur du Family Business Network-International, et a plusieurs responsabilités et engagements philanthropiques.